



Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

Réunion extraordinaire du conseil d'administration

22 août 2019

19 h

Caserne des pompiers – Saint-Isidore

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :		
Alyre Ross,	DSL	
Benoit Savoie,	DSL	
Leroy Webster,	DSL	
Gilles Thériault,	Grande-Anse	
Pius LeBouthillier,	DSL	
Bernard Savoie,	Ste-Marie-St-Raphaël	
Yvon Godin,	Bertrand	
Georges Savoie,	Neguac	
Oscar Roussel,	Saint-Isidore	
Anita S. Robichaud,	Shippagan	
Roger Chiasson,	Bas-Caraquet	
Guy Cormier,	Saint-Léolin	
Membres absents :		
Jacques Boucher,	DSL	
Jules Haché,	Lamèque	
Viviane Baldwin,	Maisonnette	
Kevin J. Haché,	Caraquet	
Denis Losier,	Tracadie	
Paul-Aimé Mallet,	Le Goulet	
Luc Robichaud,	Paquetville	

1. Ouverture de la séance

M. Oscar Roussel préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent.

2. Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19 h.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

19-CSR4-594 *Il est proposé par M. Roger Chiasson et appuyé de M. Guy Cormier, que l'ordre du jour soit adopté tel que discuté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossier – Véloroute

M. Cédric Landry, responsable du dossier, informe les membres présents de l'objectif de cette rencontre.

Le projet d'asphaltage de la Véloroute est déjà entamé et une demande a récemment été reçue en provenance du gouvernement provincial, suite à une problématique qui est survenue en ce qui concerne l'entretien d'un tronçon de 25.5 km de la Véloroute de la Péninsule acadienne. Certaines municipalités ont déjà signé des ententes à ce sujet avec le gouvernement provincial, mais une partie de la Véloroute n'est pas couverte par ces dernières.

Les contrats d'asphaltage ont déjà été octroyés et pour assurer le bon déroulement du projet avant la période de gel. Le ministère doit obtenir une confirmation d'ici le 23 août 2019, par le biais d'une entente officielle, de la part de la CSRPA en partenariat avec le comité de la Véloroute, que nous acceptons d'être responsables de l'entretien et de la maintenance de l'asphalte uniquement d'une section traversant le DSL de Village Blanchard, Évangéline, Inkerman, Haut-Lamèque, Chiasson-Savoie, Paroisse de Shippagan et St-Simon.

Le ministère de l'Environnement et gouvernements locaux a déjà prévu des rencontres en septembre prochain avec les DSL concernés afin de présenter l'impact que ce projet représentera pour les citoyens de ces régions. Notons que le montant de l'entretien pour

cette section est estimée aux environs de 10 000.00\$ par année selon les estimations fournies par la Véloroute.

Étant donné qu'un organisme doit chapeauter cette entente, la CSRPA fut donc approchée à cet effet. Dans l'éventualité que l'entente soit signée par notre Conseil d'administration, la CSRPA sera responsable de la facturation de ce service au Ministère de l'Environnement et gouvernements locaux sur une base annuelle.

Le refus de notre part de signer l'entente d'entretien et de maintenance pour cette section de la Véloroute, mettrait le projet et son financement en péril, c'est-à-dire les 5.4 Millions annoncés l'année dernière de la part des gouvernements provinciaux et fédéraux pour le projet de la Véloroute.

Après discussion, les membres émettent la résolution suivante :

19-CSR4-594 Il est proposé par M. Yvon Godin et appuyé de Mme Anita S. Robichaud d'adopter la résolution suivante:

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux Péninsule acadienne reconnaît l'importance du projet de la Véloroute dans notre région;

ATTENDU QUE le ministère Développement de l'énergie et des ressources de la province du Nouveau-Brunswick demande d'identifier les responsables de l'entretien du sentier asphalté hors route sur l'ancienne voie ferrée dans la Péninsule acadienne (25.5Kms) située dans les DSL de Village Blanchard, Évangéline, Inkerman, Haut-Lamèque, Chiasson-Savoie, Paroisse de Shippagan et St-Simon;

Il est proposé que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne se joigne à Véloroute de la Péninsule acadienne Inc. afin d'assurer l'entretien de cette section de sentier hors route (25.5 kms) et signe l'entente avec ledit ministère.

POUR : M. Alyre Ross, M. Benoit Savoie, M. Guy Cormier, M. Roger Chiasson, M. Bernard Savoie, M. Yvon Godin, Mme Anita, S. Robichaud, M. Oscar Roussel et M. Georges R. Savoie.

CONTRE : M. Leroy Webster, M. Pius LeBouthillier et M. Gilles Thériault.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6. Débenture – 657 000 \$ (Aéroport de la Péninsule)

19-CSR4-595 Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Yvon Godin d'adopter la résolution suivante:

Il est résolu que le directeur général, le trésorier ou le président est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne d'un montant de 657 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Georges R. Savoie que la réunion soit levée à 19h55.

Oscar Roussel, président

Julie Robichaud, secrétaire